

DOSSIER DE PRESSE

Nouveau groupe scolaire André-Malraux/ Jean-Roy



VISITE PRESSE

- Lundi 14 septembre 2020 -

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 17 11 33 39 – karine.durquety@larochesuryon.fr
SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr



Jean-Roy et André-Malraux : un seul site pour deux écoles

Les espaces laissés vacants par l'ancien dojo, situé à côté de l'école Jean-Roy, ont permis d'accueillir l'école maternelle et ainsi réunir en un même site les deux écoles jusqu'alors distancées de 850 m l'une de l'autre.

Les travaux d'agrandissement et de modernisation, débutés en janvier 2019, offrent sept classes pour l'élémentaire, trois classes pour la maternelle, trois salles d'activités, un bâtiment restauration mutualisé, une bibliothèque, une salle de danse, des espaces administratifs et deux cours agrémentées d'un préau chacune. Les deux ensembles communiquent par une passerelle.

Les espaces extérieurs autour de l'école ont été revus.

Durant les travaux, les enfants scolarisés à l'école Jean-Roy ont été accueillis dans les locaux de l'ex-IUFM, boulevard Louis-Blanc.

Dés septembre 2018, des navettes gratuites ont été mises en place afin de véhiculer chaque matin les enfants de la rue Luneau au boulevard Louis-Blanc et chaque soir pour le retour.

Les élèves et leurs enseignants ont intégré leur nouvelle école le 2 septembre 2020.

Effectifs rentrée 2020-2021 :

69 enfants en maternelle et 114 en élémentaire accompagnés par 3 ATSEMS, 12 animateurs et 7 agents du service restauration et entretien.

Le projet architectural

l'école élémentaire Jean-Roy

La partie accueillant les élèves de l'école élémentaire Jean-Roy, est composée de :

- un bâtiment pour les salles de cours sur deux niveaux constitués de 6 salles de classe ;
- un bâtiment restauration (mutualisé pour l'élémentaire et la maternelle) prolongé de nouvelles salles sur deux niveaux ;
- un bâtiment comprenant à l'étage l'accueil périscolaire, la bibliothèque et la salle de danse (mutualisés) au-dessus du préau qui servira également de ressource pour le sport.

La cour actuelle de 752 m² sera rénovée.

l'école maternelle André-Malraux

La partie accueillant les élèves de l'école maternelle André-Malraux, est composée d'un bâtiment (ex salle de judo) sur deux niveaux, constitué :

- au rez-de-chaussée : une salle polyvalente mutualisée avec une salle de classe moyenne section, une salle de classe petite section, une salle de repos, et de divers locaux (sanitaires, pièce de services...)
- à l'étage : une salle de classe grande section, une salle d'activités mutualisée, une salle d'activités maternelles et des bureaux.

La cour de 346 m² est entièrement rénovée, à laquelle s'ajoute une surface de 122 m² couverte par un préau neuf.

Coût de l'opération

4, 6 millions d'euros ont été investis dans ces travaux d'agrandissement et de modernisation, avec une participation de l'État (Fonds de soutien à l'investissement local) à hauteur de 100 000 €.



Maîtrise d'œuvre

- **ARCHITECTE MANDATAIRE** : CABINET MICHEL JOYAU
- **BUREAU D'ETUDES STRUCTURE**: IDES
- **BUREAU D'ETUDES ECONOMISTE**: ECB
- **BET FLUIDES** : ATBI
- **BET HQE** : AXENERGIE
- **ACOUSTICIEN** : SERDB
- **BUREAU DE CONTROLE** : SOCOTEC
- **CSPS** : VERITAS



L'école élémentaire Jean-Roy pilote sur la thématique « égalité filles-garçons dans la cour »

Le projet « Climat Scolaire », les choix des jeux de cour et la mise en place des « Conseils de Vie », (travailler sur les règles de vie de la cour en associant les élèves), ont permis à l'école Jean-Roy d'être désignée par la municipalité école pilote sur la thématique « égalité filles-garçons dans la cour ».

Dans ce cadre la municipalité a proposé que l'école élémentaire participe à la réflexion sur l'agencement de la cour de récréation permettant de favoriser la mixité entre les élèves.

Durant l'année 2018-2019, le projet a été mené avec les lycéens de Rosa Parks (1^{ère} Assistants architectes), avec l'aide de la sociologue Edith Maruéjols, afin de concevoir la cour de récréation égalitaire.

L'aménagement d'une cour de récréation égalitaire repose sur les principes suivants:

- la suppression des grands jeux de ballon (le foot en particulier) qui excluent les filles et les relèguent dans les coins de la cour
- la modularité de la cour, qui permet à des enfants en petits groupes de s'approprier l'espace
- la proposition d'une diversité de jeux, d'activités et de micro-espaces

Le projet élaboré par les lycéens a été amendé suite à des échanges avec la Direction des Bâtiments et l'architecte du groupe scolaire, avec les directrices des 2 écoles et les enfants de Jean Roy.

👉 les principes d'aménagement retenus



- une thématique générale autour de la nature
- le dessin au sol d'une rivière - qui créera une continuité entre les deux cours de récréation - et d'empreintes d'animaux. Un petit pont en bois pour enjamber la rivière.
- la réalisation de zones en sols souples autour des 2 arbres de la cour élémentaire, et dans un coin de la cour maternelle
- pour l'élémentaire, un mobilier original dont les enfants pourront assembler eux-mêmes les éléments afin de recomposer les espaces à chaque récréation : bancs et tables
- des assises-promontoires pour la cour maternelle en forme de rochers ou galets, que les enfants pourront déplacer eux-mêmes
- une vague en peinture ardoise et une zone d'affichage sous chaque préau, que les enfants pourront décorer
- des jeux en bois à positionner sous les préaux (type Puissance 4 géant).

👉 le calendrier prévisionnel

Le projet se réalisera tout au long de l'année scolaire :

- Tracé de la rivière : pour la rentrée de septembre 2020
- Livraison des jeux en bois : pour la rentrée de septembre
- Réalisation des empreintes d'animaux : en septembre/octobre avec les élèves de cycle 3
- Réalisation des vagues en peinture ardoise : étude en cours (automne 2020)
- Mobilier : test des prototypes en fin d'année 2020, livraison du mobilier au printemps 2021
- Sols souples : printemps 2021 (les sols souples ne peuvent être installés que par climat favorable, et après la plantation des arbres qui aura lieu en novembre-décembre 2021).